

AVANTAGE FLEX 95^{ms}

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES



Innovation
Souplesse
Excellence

Quels sont les atouts du produit Avantage Flex 95^{ms}?

Avantage Flex 95^{ms} d'AIG offre de la souplesse aux acheteurs de maison qui souhaitent bénéficier d'autres possibilités de mise de fonds. Les clients peuvent choisir entre deux formules:

- Remise en argent de 5 % pouvant être appliquée à la mise de fonds:
Les clients peuvent verser une mise de fonds de 5 % grâce aux produits de prêts hypothécaires avec remise en argent.
- Prêt de 5 % pouvant être appliqué à la mise de fonds:
Cette formule peut convenir aux clients qui préfèrent contracter un prêt pour verser la mise de fonds plutôt que de demander une remise en argent du prêteur.

À qui est destiné le produit Avantage Flex 95^{ms}?

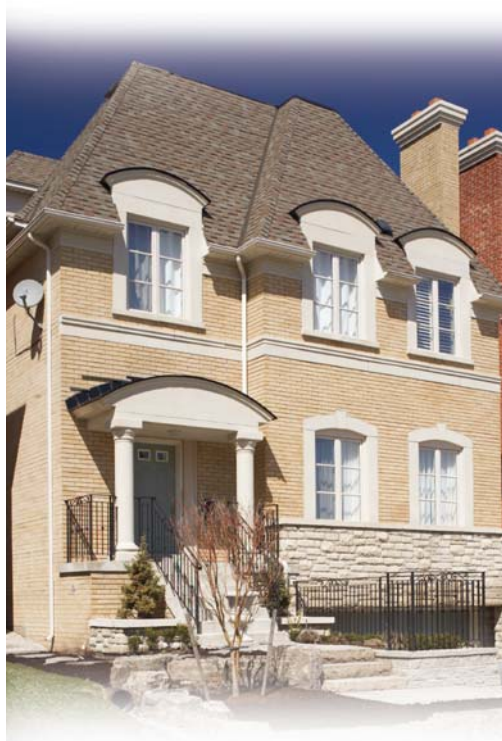
Les clients ayant un excellent dossier de crédit peuvent bénéficier de ce produit, et particulièrement les personnes suivantes :

- Les acheteurs d'une première maison
Les clients faisant leur entrée sur le marché immobilier et qui possèdent un excellent dossier de crédit.
- Les jeunes couples
Les couples qui envisagent quitter la maison de leurs parents et qui veulent commencer à investir dans leur propre propriété.
- Les nouveaux professionnels
Les clients qui ont déjà un bon emploi, mais qui n'ont pas eu le temps ni la possibilité d'épargner pour verser une mise de fonds élevée.
- Les locataires
Les clients qui paient actuellement un loyer mensuel élevé et pour qui il serait plus avantageux de consacrer ces fonds au remboursement d'une hypothèque afin d'accumuler du capital et des biens immobiliers de valeur.
- Les nouveaux diplômés
Les nouveaux diplômés promis à une brillante carrière, dont une grande partie des économies a servi au paiement des frais de scolarité et des dettes connexes.

Compagnie d'assurance d'hypothèques AIG United Guaranty du Canada
1.877.244.8422 | www.aigu.ca

Droit d'auteur © American International Group, Inc. Tous droits réservés.
AIG est le nom commercial pour American International Group, Inc. et ses filiales. Tous produits d'assurance prêts hypothécaires en cas de défaut de l'emprunteur sont souscrits par la Compagnie d'assurance d'hypothèques AIG United Guaranty du Canada.





Innovation
Souplesse
Excellence

Quelles sont les sources admissibles pour la mise de fonds?

Le produit Avantage Flex 95^{ms} permet aux emprunteurs d'utiliser différentes sources de fonds plutôt que d'utiliser leurs économies. Les sources de fonds admissibles comprennent les suivantes:

- Remise en argent du prêteur.
- Prêt contracté auprès d'une source sans lien de dépendance avec la transaction d'achat ou de vente. Ces sources peuvent comprendre les prêts personnels, les marges de crédit et le crédit consenti par le prêteur.
- Les dons ou subventions provenant d'un tiers sans lien de dépendance avec la transaction.

Y a-t-il des sources de fonds qui ne sont pas admissibles?

Les sources ayant un lien de dépendance direct ou indirect avec la transaction d'achat ne sont pas admissibles. Ces sources comprennent :

- Les primes ou les rabais des constructeurs.
- Les primes des courtiers hypothécaires/de Realtor^{md}.
- Les prêts contractés par l'emprunteur qui peuvent modifier le prix de vente de la propriété.

Quelle prime d'assurance prêt hypothécaire s'applique au produit Avantage Flex 95^{ms}?

La prime d'assurance prêt hypothécaire actuelle s'établit au taux concurrentiel de 2,90 %*.

Comment les clients peuvent-ils en apprendre davantage au sujet de ce produit et d'autres offerts par AIG?

	AVANTAGE FLEX 95 ^{ms}
Prix d'achat de la propriété	300,000 \$
Montant de la mise de fonds de 5 % (prêt/remise en argent)	15,000 \$
Montant de l'hypothèque/du prêt	285,000 \$
Pourcentage de la prime actuelle*	2,90 %
Montant de la prime	8,265 \$
Montant total du prêt comprenant la prime d'assurance	293,265 \$

Afin d'établir si vos clients remplissent les conditions requises, ou pour toute question concernant la souscription en général, n'hésitez pas à communiquer avec AIG au numéro sans frais 1.877.244.8422 pour parler à un membre de notre personnel compétent. Par ailleurs, si vous souhaitez en savoir plus au sujet de l'accessibilité à d'autres produits d'AIG, veuillez consulter notre site à www.aigug.ca.

*Les taux des primes sont sujets à changement. Les produits spécialisés sont assortis de taux de primes plus élevés. Veuillez consulter le site www.aigug.ca ou composer le 1.877.244.8422 (sans frais) pour obtenir les plus récentes informations.